

Motion de l'Assemblée Générale des membres de l'ED 540, École doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (PSL)

réunie le 23 janvier 2020 à l'ENS Ulm

L'assemblée générale des membres de l'ED 540, réunie à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm le jeudi 23 janvier, a rassemblé des doctorant·e·s, des titulaires et des membres du personnel administratif de l'école doctorale « Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales » de l'établissement Paris Sciences et Lettres (PSL). L'assemblée générale reconnaît la spécificité de la situation de l'ED 540, inscrite dans PSL, où s'expérimentent déjà les préconisations actuelles de réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) : elle est témoin direct du fait que les mesures annoncées, sous couvert d'« excellence », renforcent les inégalités entre les institutions et au sein même de ces institutions.

L'assemblée générale constate une transformation du mouvement social dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, liée à la fois aux réformes des retraites et à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) en cours d'élaboration. Des centaines de travailleur·euse·s de l'ESR sont en grève reconductible et ont cessé toutes leurs activités professionnelles. Des examens n'ont pas pu se tenir, des enseignements ont été transformés ou suspendus. Chaque jour les universités se mobilisent, de nouveaux laboratoires interrompent leurs activités de production et de valorisation de la recherche, des revues se déclarent en grève, des collectifs de précaires se font entendre. Les ateliers d'éducation populaire se multiplient tandis que le cortège ESR, dans les manifestations, rassemble des milliers de personnes.

L'assemblée générale s'inscrit résolument dans ce mouvement de mobilisation contre la précarité, la réforme des retraites et la LPPR. Elle s'oppose avec détermination à la politique du gouvernement et à ses logiques néolibérales de destruction du principe de solidarité, des services publics et de l'université ouverte à tou·te·s. Contre la LPPR, elle dénonce le renforcement de la logique managériale dans l'ESR, la mise en compétition des collègues et des institutions, la destruction du statut de fonctionnaire *via* la mise en place systématique de contrats précaires, le financement généralisé par appels à projet au détriment des crédits récurrents, l'évaluation des services d'enseignements en crédits ECTS, le non-paiement des heures complémentaires, la modulation de service obligatoire en fonction des besoins de chaque UFR, la remise en cause des fonctions collégiales du CNU – alors même que la précarité structurelle et la dégradation des conditions de travail affectent d'ores et déjà l'ensemble du monde universitaire.

Revendications

L'Assemblée générale de l'ED porte les revendications suivantes :

- retrait du projet de réforme des retraites ;
- pour une université gratuite et accessible, et une recherche publique au service de tou·te·s ;
- contre la concentration des moyens et des pouvoirs dans un petit nombre d'institutions au détriment de la diversité et de l'indépendance du monde de la recherche ;
- pour des mesures efficaces contre la pauvreté et la précarité étudiantes ;
- pour la dignité des conditions de travail, et notamment :
 - fin du travail gratuit effectué par les non-titulaires, pour la mensualisation des paiements des vacances et le respect du droit du travail, pour l'arrêt à terme du recrutement de vacataires ;
 - pour la création de postes de titulaires pour couvrir les missions des précaires et la surcharge des titulaires ;
- contre l'augmentation du pouvoir gestionnaire des directions des universités et des établissements de recherche ; pour la démocratisation du fonctionnement de ces institutions, notamment à PSL ;
- pour la suppression des outils de management par la performance quantitative, individuelle et collective, de l'Université et de la recherche.

Actions

L'Assemblée Générale s'engage et appelle à :

- participer à la constitution d'un cortège universitaire lors des journées nationales de manifestation à commencer par la manifestation du 24 janvier ;
- annuler ou reporter les séminaires, les colloques, les journées d'étude, les appels à communication et à candidature afin de permettre une mobilisation totale pour le mouvement social ;
- participer à la grève, pour ceux qui le peuvent, en :
 - suspendant le travail d'expertise et d'évaluation ;
 - faisant de la rétention de notes ;
 - suspendant ou transformant les enseignements ;
- participer aux caisses de grèves ainsi qu'aux AG sectorielles, interprofessionnelles et intersyndicales ;
- se rendre visible (par exemple en se déclarant mobilisé·e·s par des signatures de mail et par des brassards) ;
- soutenir les actions locales, informer les étudiant·e·s, communiquer avec ses collègues et intervenir dans l'espace public ;
- participer à la Coordination Nationale des facs et labos en lutte les 1er et 2 février ;
- ne pas pénaliser voire soutenir les membres du personnel, étudiant·e·s et doctorant·e·s mobilisé·e·s et/ou en grève.

Motion adoptée à l'unanimité des personnes présentes.